

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Paris, le 7 décembre 2015

N° D-15-642/DEF/EMAT/DRAT/RE-RI-RCIT/NP

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

DELEGATION
AUX RESERVES
DE L'ARMÉE DE TERRE

NOTE DE SERVICE

Relations extérieures
Relations internationales
Réserve citoyenne

LCL Jean LENOIR

OBJET : Commission consultative des réservistes opérationnels de l'armée de Terre (CCROAT) 2015 – PROCES VERBAL

RÉFÉRENCES : - Décret n° 2014-130 du 14 février 2014 relatif au Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM)
- Arrêté du 28 mai 2014 relatif aux commissions consultatives de la réserve opérationnelle (CCRO)
- Note n° D-15-419 DEF/EMAT/DRAT/RE-RI-RCIT/NP du 10 septembre 2015
- Note n° D-15-531 DEF/EMAT/DRAT/RE-RI-RCIT/NP du 22 octobre 2015
- MSG n° 0036/DRAT du 9 septembre 2015

ANNEXES 1 / Rappel du cadre général
2 / Tableau synthèse des réponses aux 46 questions écrites posées par les réservistes opérationnels à l'occasion de la consultation nationale

La Commission Consultative des Réservistes Opérationnels de l'Armée de Terre (CCROAT) 2015 s'est tenue le **vendredi 4 décembre 2015 de 09h00 à 16h30** à Paris (Ecole Militaire).

287 militaires et civils étaient présents, répartis comme suit :

- **262 réservistes opérationnels** représentant l'ensemble des formations et organismes de l'armée de Terre ainsi que les organismes interarmées. La répartition par catégories était la suivante :
 - o 199 officiers ;
 - o 50 sous-officiers ;
 - o 13 militaires du rang.
- **25 autorités, experts et invités d'active et civils**

Parmi les réservistes opérationnels inscrits, 10 absents (5 / 2 / 3) sont à relever, essentiellement pour des raisons professionnelles.

1 / Autorités militaires présentes :

- GCA HOUITTE de la CHESNAIS (MGAT)
- GDI TREGOU (GA POE FT)
- GBR THIEBAULT (SG CSRM, DIAR et Directeur Projet Réserves)
- GBR de RAUCOURT (CDT T TN)
- GBR JACQUEMENT (DRAT)
- GBR de LAPRESLE (Adjoint DICOD)

Les exposés de chacune de ces autorités (quand un support *Powerpoint* a été utilisé et à l'exception de celui du MGAT) sont accessibles sur SIREM et sur le site de la DRAT (rubrique activités / 2015 / CCROAT).

2 / Les associations de réservistes étaient représentées par :

- COL ® BACHETTE-PEYRADE (ANRAT)
- COL ® VITROLLES (UNOR)
- MAJ ® LERBS (FNASOR)
- COL ® BON (RORSEM)

3 / Remise du prix de l'ANRAT 2015 par le MGAT et le président de l'ANRAT :

Le prix ANRAT 2015 a été attribué à l'EMT / Réserve de la BTAC

Quatre accessits ont été remis :

A titre individuel, au CNE ® BOUSIGNIERE (5^{ème} RHC) et au LCL ® HOLLENDER (EM/BL1).

A titre collectif, au 3^{ème} RH et à l'AOR du pays de Montbéliard.

Les réservistes opérationnels sont vivement encouragés à concourir pour le prix 2016 qui est à considérer comme une occasion de mettre en valeur des actions individuelles ou collectives de la réserve.

4 / JNR 2016 :

Autre grand rendez-vous annuel, la Journée Nationale du Réserviste (JNR) 2016 aura pour thème :
« Une nouvelle réserve pour de nouvelles menaces ».

Les principales dates à retenir sont les suivantes :

Activités centralisées (à Paris) :

10 mars 2016 : Trophée des réserves (semi-marathon)

10 mars 2016 : Assises de la réserve militaire suivie du ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe

11 au 14 mars 2016 : Forum réserve-entreprise-défense

Activités décentralisées :

Du 6 mars au 2 avril 2016

La note d'organisation du CSRM paraîtra en décembre et les orientations de la DRAT début 2016.

5 / CCROAT 2016

La prochaine Commission Consultative des Réservistes Opérationnels de l'Armée de Terre est programmée le vendredi 9 décembre 2016 à Paris (Ecole Militaire).

Le général Jean-Luc JACQUEMENT
délégué aux réserves de l'armée de Terre
ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

Pour action (intéresse les conseillers réserve et les OAR) :

- ARD
- BSPP
- CDEF
- CFT
- CESAT / ESORSEM
- CESAT / PRAT
- CIAE
- CMMAT
- COS
- CSRM
- DCSCA
- DCSID
- DICOD
- DIRISI
- DPSD
- DRHAT
- DRM
- DRM / CFIAR
- DSN
- EMA
- EMA / CCoS
- EMA / DIAR
- EMAT
- EM/Défense
- DCSCA
- EMZD Paris
- EMZD Metz
- EMZD Lyon
- EMZD Bordeaux
- EMZD Rennes
- EMIAZDS Lille
- EMIAZDS Marseille
- IAT
- SGA
- SIMMT
- SMA
- STAT
- SMITer
- Groupe de Pilotage Réserves (EMAT/SIRPAT – EMAT/BEMPL – EMAT/BORG – EMAT/BPFB – EMAT/Conseiller Réserves – MGAT/ Conseiller réserves - DRHAT/BPEMS – DRHAT/BRES – DRHAT/BPRH – DRHAT/SDFE – CFT/EM/DIVISION PREPA OPS – IAT/CPB)

Pour action (associations de réservistes) :

- ANRAT 18 rue de Vezelay 75 008 PARIS
- UNOR 12 rue Laurencin 75 012 PARIS
- FNASOR 2-6 chemin du fort de l'Est 93 200 SAINT-DENIS
- Réunion des ORSEM Ecole Militaire BP 61 75 700 PARIS SP 07

A titre de compte-rendu

- CEMAT / Cabinet
- MGAT

Diffusion interne

- DRAT (6 ex)
- A/C.

ANNEXE 1

à la note N° D-15-642/DEF/EMAT/DRAT/RE-RI-RCIT/NP du 07/12/15.

CADRE GENERAL

1. ROLE DE LA COMMISSION

La commission est chargée :

- d'entretenir le dialogue avec les réservistes opérationnels ;
- de les informer sur les évolutions du ministère et plus particulièrement de l'armée de Terre ;
- de répondre à leurs questions ;
- d'émettre des avis sur des sujets relatifs à la réserve opérationnelle.

2. MEMBRES DE LA COMMISSION

La commission est présidée par le CEMAT ou son représentant.

Sont membres de droit :

- le Délégué aux Réserves de l'Armée de Terre (DRAT) ;
- les représentants des réservistes opérationnels titulaires d'un ESR en cours de validité, dont le volume et la répartition sont fixés par le CEMAT.

A titre consultatif, le chef d'état-major de l'armée de Terre peut y convier :

- toute personne dont le concours peut être utile aux travaux de la commission ;
- les associations agréées.

A ce titre, étaient invités en 2015 :

- un représentant du Centre Interarmées de Coordination des Soutiens (CICoS) ;
- un représentant de la Direction Centrale du Service du Commissariat des Armées (DCSCA) ;
- Les membres du Groupe de Pilotage des Réserves (GPR) ;
- L'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre (ANRAT) dont 5 représentants avaient été désignés par son président ;
- L'UNOR, la FNASOR et la RORSEM ayant chacune désigné un représentant.

3. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA RESERVE OPERATIONNELLE

Elle se fait selon les principes fixés dans la note de troisième référence.

Il est rappelé que les candidats sont nommés pour une durée de trois ans, conformément à l'arrêté de deuxième référence. Les représentants nommés en 2013 étaient donc, de fait, volontaires pour les CCROAT 2014 et 2015. En cas de départ de titulaires de la Réserve Opérationnelle, il appartenait aux têtes de chaîne ou aux formations d'emploi de proposer à la DRAT le remplacement du personnel manquant.

La DRAT, après avoir validé les noms proposés par les têtes de chaîne, établit et diffuse la liste nominative de l'ensemble des réservistes opérationnels participant à la CCROAT à tous les organismes de l'armée de Terre.

4. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA RO.

La commission se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président qui en fixe l'ordre du jour.

Les questions posées en amont par les réservistes sont regroupées par thèmes et traitées en liaison avec les experts-métiers, qu'ils appartiennent à l'armée de Terre ou lui soient extérieurs.

A l'issue de la commission, la DRAT rédige un procès-verbal qui est adressé au CEMAT ainsi qu'au secrétaire général du CSRM. Il est diffusé à l'ensemble des conseillers réserve, des officiers adjoints réserve, des référents réserve régimentaires et mis en ligne sur SIREM au profit de l'ensemble des réservistes de l'armée de Terre, qu'ils appartiennent ou non à la commission.